Commune de FONTAINES Saint-Martin

SE CONNECTER AU PORTAIL FAMILLE

Afin de vous connecter au portail famille, vous devez depuis une page internet vous connecter au site de votre collectivité : http://www.fontaines-saint-martin.fr
Cliquez sur l'onglet « **Scolarité** ».

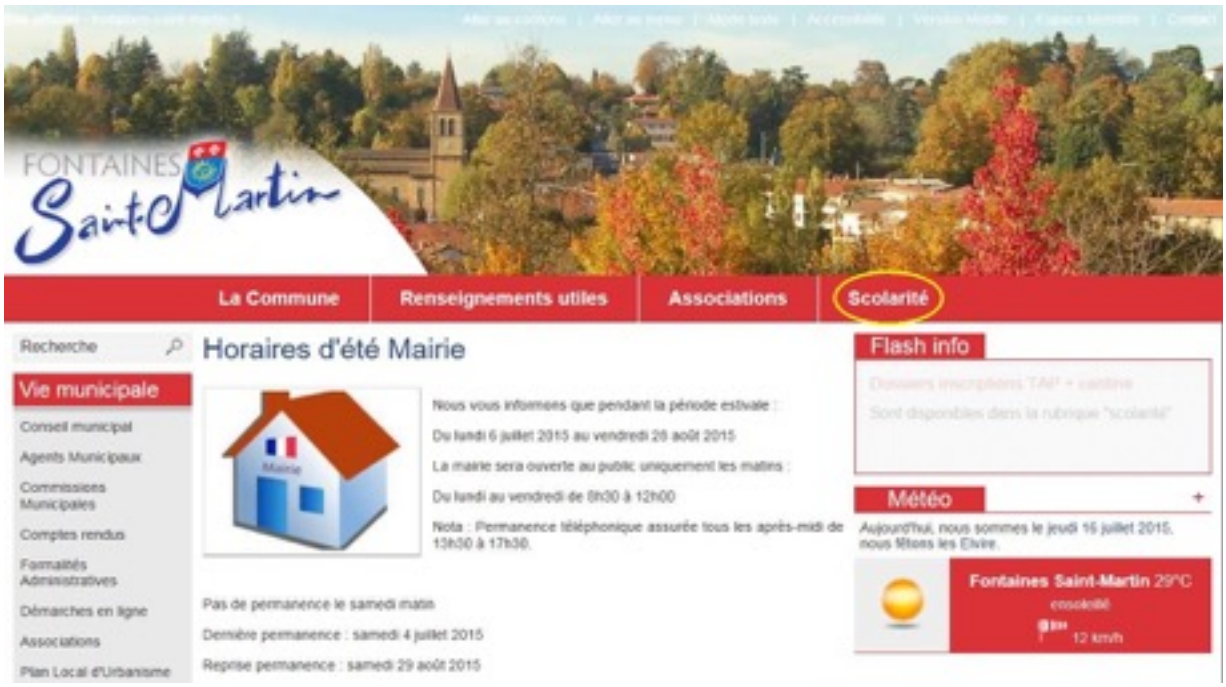
La Commune
Renseignements utiles
Associations
Scolarité
Recherche
Vie municipale
Conseil municipal
Agents Municipaux
Commissions Municipales
Comptes rendus
Formalités Administratives
Démarches en ligne
Associations
Plan Local d'Urbanisme
Horaires d'été Mairie
Nous vous informons que pendant la période estivale :
Du lundi 6 juillet 2015 au vendredi 28 août 2015
La mairie sera ouverte au public uniquement les matins :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
Nota : Permanence téléphonique assurée tous les après-midi de 13h30 à 17h30.
Pas de permanence le samedi matin
Dernière permanence : samedi 4 juillet 2015
Reprise permanence : samedi 29 août 2015
Flash info
Météo
Fontaines Saint-Martin 29°C

Cliquez sur l'onglet « **Accès Familles - e.enfance** ».

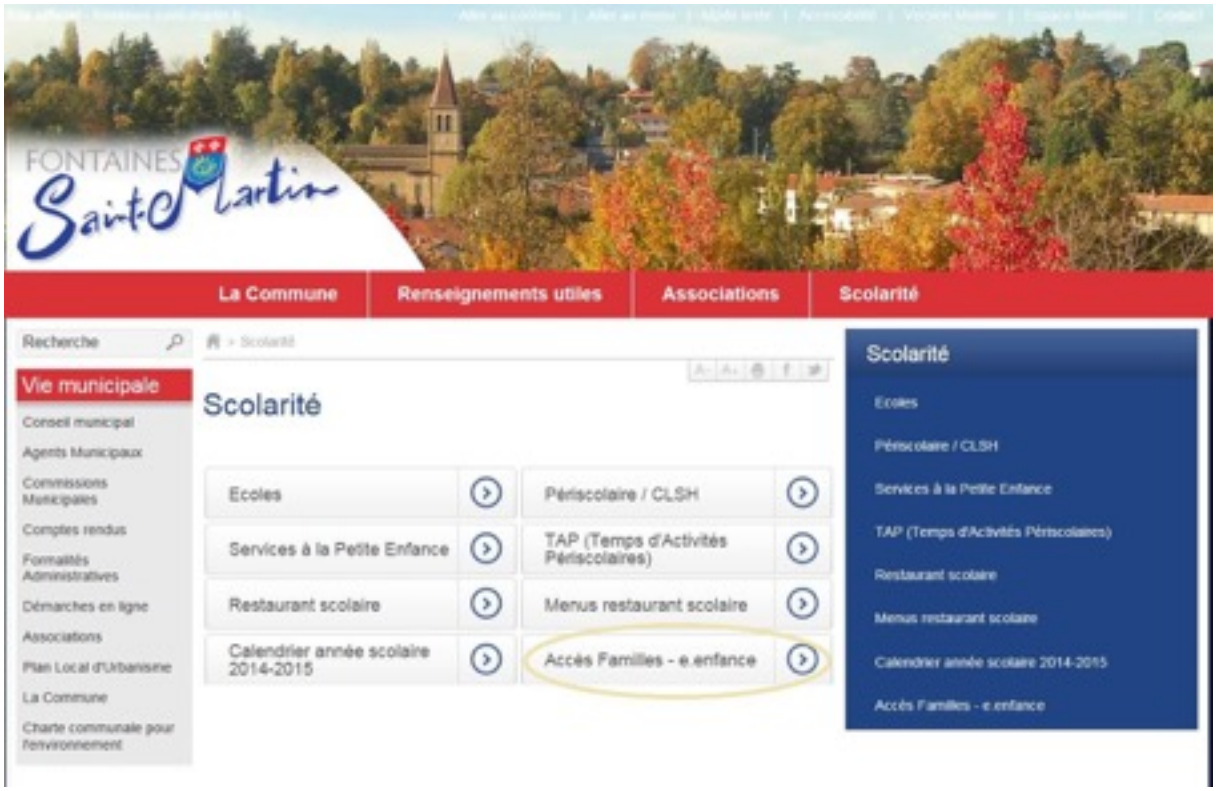

Sur la page « **Accès Familles - e.enfance** », vous trouverez l'encart suivant :

-

L'identifiant et le mot de passe vous ont été adressés par courrier. Si vous ne les possédez pas, veuillez contacter :

- Pendant la période scolaire : Mme Liliane MAGRO au 04 78 22 71 57 ou 06 70 77 49 38 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30 (possibilité de laisser un message sur répondeur) et/ou par mail : restaurant@fontaines-saint-martin.fr
- Pendant les vacances scolaires : Mme Carole DELORME au 04 72 42 91 96 et/ou par mail : restaurant@fontaines-saint-martin.fr

Il est possible que l'on vous demande lors de votre première connexion de modifier votre mot de passe, en effet celui-ci doit répondre aux critères suivants :

- 8 caractères minimum
- Au moins 1 majuscule
- Au moins 1 minuscule
- Au moins 1 caractère numérique

ONGLET ACCUEIL

Lorsque vous êtes connecté(e), la page d'accueil apparaît :

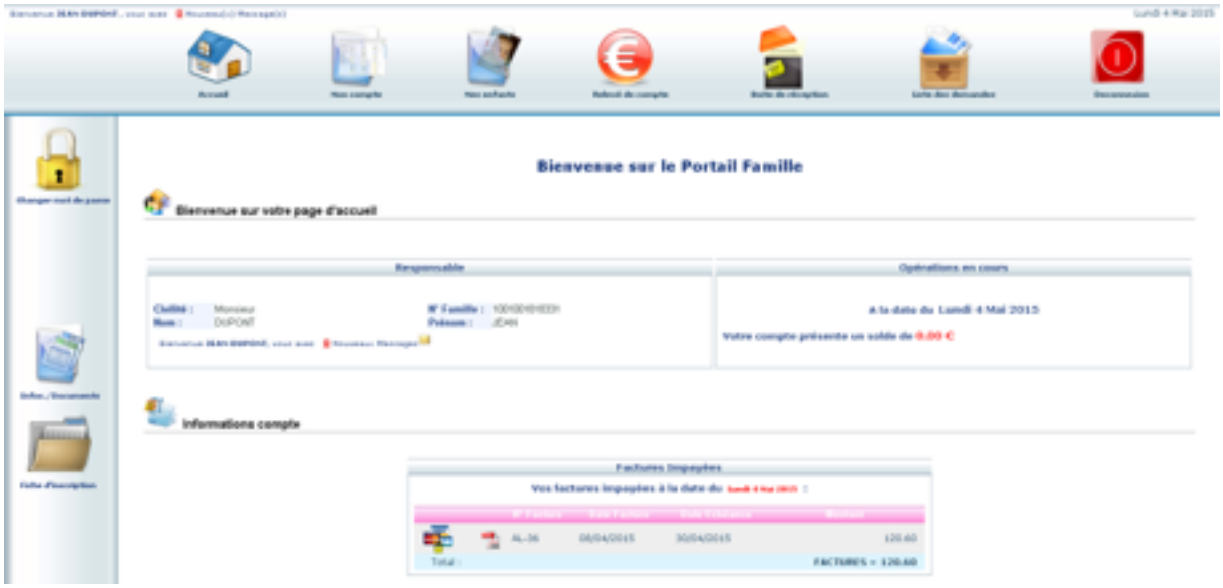

Si vous souhaitez changer de mot de passe pour pouvez passer par l'icône de cadenas à gauche.

La mairie de Fontaines Saint-Martin peut également vous faire parvenir un message complémentaire, ou un lien vers une page internet depuis le lien « Infos./Documents » à gauche de votre écran.

Sur la page qui s'ouvre, vous trouverez un bouton « Formulaires » où seront éventuellement disponibles des documents à télécharger.

ONGLET MON COMPTE

L'onglet « Mon compte » permet la visualisation des informations relatives à votre famille :

En cliquant sur les icones à gauche de l'écran, vous pouvez effectuer une demande de modification de votre Fiche Famille (changement d'adresse, numéro de téléphone, régime allocataire, demande de mise en prélèvement automatique…).

Pensez à Enregistrer pour que la demande soit transmise à la mairie de Fontaines Saint-Martin. Cette dernière traitera ensuite votre demande et pourra l'accepter, ou la refuser.

ONGLET MES ENFANTS

Cet onglet permet :

a) D'ajouter un enfant qui sera prochainement scolarisé / inscrit aux temps d'activité périscolaire et au restaurant scolaire. La collectivité pourra alors vous contacter afin de remplir les fiches d'inscriptions.

b) De demander une modification d'informations : liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, port de lunette, données sanitaires… Vous devez pour cela cliquer sur le prénom d'un enfant puis sur l'un des menus à gauche de l'écran :

c) De visualiser le planning de l'enfant. La navigation de mois en mois s'effectue en cliquant sur la flèche entourée en rouge :

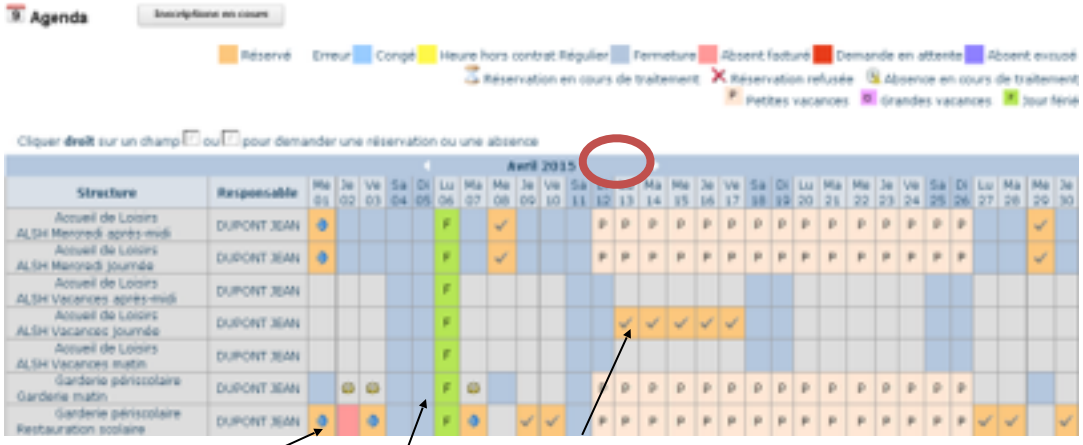

Indique que vous avez réservé la journée.

Indique que votre enfant était présent sur la journée.

Indique que votre enfant était présent sur la journée que vous aviez réservée.

Ce planning vous permet aussi de faire des demandes de réservation et des déclarations d'absence concernant le restaurant scolaire.

Pour cela vous devrez placer le curseur de la souris sur la ligne de la prestation voulue, sur le jour voulu, faire un clic droit et choisir « Demande de Réservation » ou « Déclarer une absence ».

Attention, si vous déclarez une absence vous devrez entrer la raison et la confirmer. **Vous devez toujours fournir une attestation en cas de raison médicale.**

ONGLET RELEVE DE COMPTE

Cet onglet vous permet, par année scolaire, de visualiser toutes vos factures.

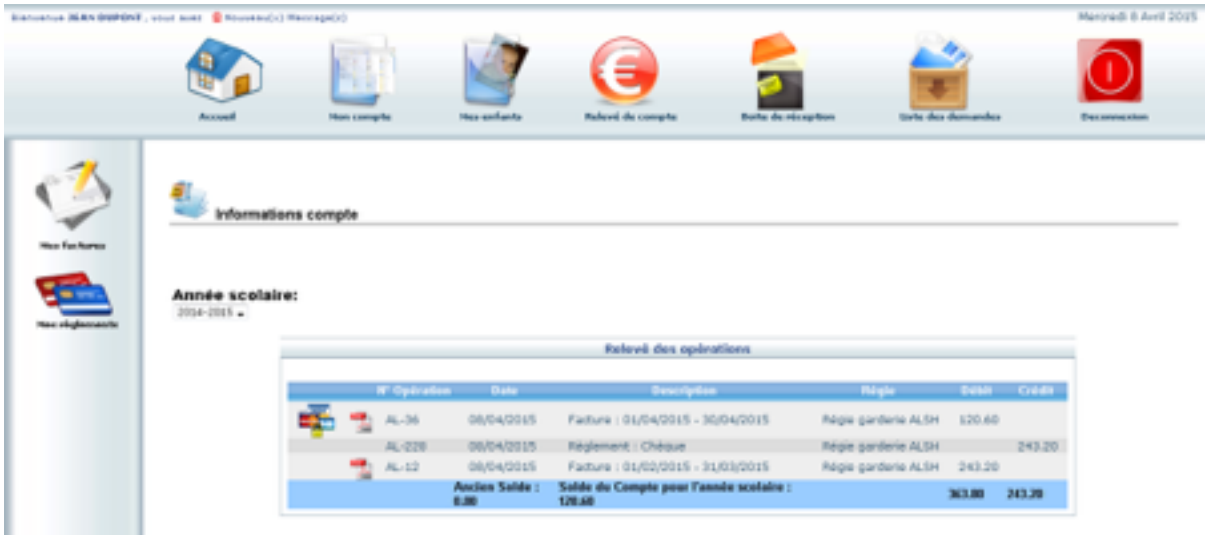

L'icône permet l'impression de la facture.

Vous pourrez régler votre facture de restaurant scolaire en ligne via le lien « Effectuez vos paiements en ligne » en page d'accueil du site www.fontaines-saint-martin.fr (colonne de gauche).

Si toutefois vous ne souhaitez pas utiliser ce mode de paiement, plusieurs modes de règlement vous seront également proposés :

- prélèvement bancaire (dossier à retirer en mairie ou dans infos/documents du portail famille)
- chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC (à adresser à la trésorerie)
- espèces (directement auprès de la trésorerie)

Trésorerie de Neuville : Place du 8 Mai 1945 – BP 136 –
69582 NEUVILLE SUR SAONE CEDEX – 04 78 91 31 66

ONGLET BOITE DE RECEPTION

Boite de réception

Vous pourrez depuis ce menu :

- Envoyer un message à la structure d'accueil pour toute demande que vous pourriez avoir.
- Voir les messages que vous avez envoyés et les réponses qui vous auront été apportées.
- Voir les messages envoyés par votre structure d'accueil et y répondre.
- Voir les messages supprimés.

ONGLET LISTE DES DEMANDES

Ici sont répertoriées toutes les demandes que vous avez faites datant de moins d'un mois, qu'elles aient été acceptées ou refusées.

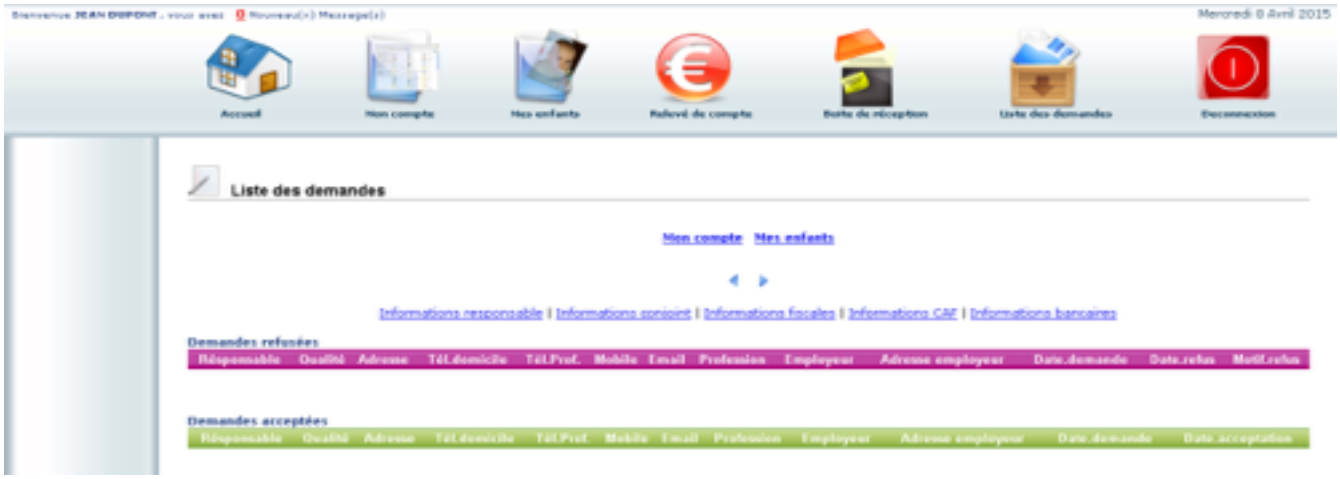

En cliquant sur « Mon compte » vous obtiendrez la liste des demandes concernant votre fiche famille.

En cliquant sur « Mes enfants » seront affichées les demandes spécifiques aux enfants : demande de réservation et déclaration d'absence.

Vous pourrez filtrer selon un type spécifique de demande en cliquant sur le type d'information recherchée (« Responsable », « Conjoint », « Fiscales »… ou « Autorisations », « Données sanitaires », « Réservations », « Absences »…)

DECONNEXION

Le bouton déconnexion vous redirigera vers le site de Fontaines Saint-Martin.